

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ingénieurs Canada appuie les conclusions du rapport sur le soutien fédéral de la recherche-développement

Ottawa, le 18 octobre 2011 – Ingénieurs Canada accueille favorablement le rapport du groupe d'experts indépendant sur le soutien fédéral de la recherche-développement, intitulé *Innovation Canada : Le pouvoir d'agir*, rapport qui a été remis hier à Gary Goodyear, ministre d'État (Sciences et Technologie).

Le rapport recommande de se doter d'une voie fédérale claire en matière d'innovation et de confier la responsabilité de l'innovation à un seul ministre, de même que de collaborer avec les provinces afin d'améliorer la coordination et les résultats.

Selon le groupe, la création d'un Conseil sur la recherche et l'innovation industrielles permettrait de simplifier le processus en canalisant la méthode de prestation des programmes fédéraux de soutien à l'innovation en entreprise, sachant que le financement fédéral affecté chaque année à la recherche-développement s'élève à cinq milliards de dollars.

« La simplification du processus de financement de la recherche-développement non seulement profitera à l'économie du pays et à la qualité de vie des Canadiens, mais augmentera la sécurité publique grâce à l'introduction de nouvelles technologies avec les mécanismes éthiques et réglementaires en place, déclare Chantal Guay, ing., P.Eng., M.Env., chef de la direction d'Ingénieurs Canada. Une voix fédérale claire en matière de recherche-développement favorisera la croissance de notre économie, étant donné que les entreprises disposeront d'un système simplifié pour la recherche de financement, ce qui favorisera les occasions d'innovation en entreprise. »

Le rapport préconise également une meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces, le milieu universitaire et les entreprises afin de garantir la formation et le recrutement appropriés de professionnels talentueux et innovateurs, un système d'immigration axé sur les ensembles de compétences en demande, et la simplification du régime de crédits d'impôts du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (RS&DE). Il faut noter que les projets de conception et de recherche opérationnelle en ingénierie sont admissibles au programme RS&DE.

« Nous nous réjouissons de voir que le groupe s'est penché sur ces enjeux importants, car ce sont les éléments déterminants d'un environnement propice à l'innovation au Canada, ajoute M^{me} Guay. Nous espérons que le gouvernement fédéral donnera suite à ces recommandations. Les ingénieurs, qui sont à l'avant-garde de l'innovation, sont toujours prêts à contribuer à la recherche-développement. »

- 30 -

Ingénieurs Canada est l'organisme national regroupant les 12 ordres provinciaux et territoriaux qui réglementent l'exercice de la profession d'ingénieur et qui délivrent les permis aux ingénieurs du pays, actuellement plus de 234 000.

Renseignements :

William Meyer, gestionnaire, Communications

Ingénieurs Canada

613-232-2474, poste 249

will.meyer@ingenieurscanada.ca